

18^e ANNÉE

15 centimes.

N^o 431

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



NOUVEAU TONNEAU DES DANAÏDES

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSE FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Les beautés de Thémis.

Je lisais, il n'y a pas bien longtemps, dans la chronique judiciaire d'un journal de la capitale, que le tribunal correctionnel de Bruxelles venait de condamner un certain X, à un mois de prison et 50 frs. d'amende pour avoir, dans un moment de colère, à la suite d'une discussion avec son patron, brisé d'un coup de pied une glace de la vitrine de celui-ci.

Un mois de prison pour avoir brisé une glace qui d'ailleurs était assurée ! Cela me parut, je l'avoue, un peu raide. Je me fis aussitôt une idée terrible de la sévérité de la justice bruxelloise et je ne pus m'empêcher de frémir en pensant aux condamnations épouvantables qui devaient vraisemblablement frapper les délinquants du ressort, coupables de méfaits plus graves.

Quelle ne fut pas ma surprise de lire, ces jours derniers, dans une autre chronique bruxelloise, les lignes que voici :

« Nous avons raconté, il y a quelque temps, les traitements barbares auxquels était soumise une malheureuse petite fille qui était en pension chez son oncle et sa tante, habitant la rue des Alexiens.

Ces-ci ont comparu, hier, au tribunal de ces faits, devant le Tribunal correctionnel.

« L'oncle de la *petite martyre* a été acquitté, et la *tante-bourreau* n'a eu que quinze jours de prison. »

Vous avez bien lu : QUINZE JOURS de prison !

Ainsi, le même tribunal qui avait condamné à un mois d'emprisonnement un pauvre diable coupable d'avoir flanqué son pied dans une glace dans un moment de colère, trouve, quelques jours plus tard, qu'une petite détention de deux semaines est suffisante lorsqu'il s'agit de punir une femme dénaturée qui a fait subir un long martyre à une malheureuse petite enfant confiée à ses soins.

Parole d'honneur ! plus je cherche à comprendre et plus je me vois obligé de déclarer que je n'y comprends rien du tout.

Loin de moi la pensée d'insinuer que les juges bruxellois ont procédé dans ces deux affaires à l'instar du juré d'Alphonse Kaar, lequel n'aurait pas manqué en l'occurrence de raisonner de la façon suivante :

« Voici un homme qui a brisé une glace, se serait dit notre juré dans le premier cas. Elle était assurée, c'est vrai ; mais enfin elle aurait pu ne pas l'être et alors le propriétaire se serait vu dans l'obligation de la faire remplacer à ses frais.

C'est abominable cela !

Il n'est pas possible que dans une société bien organisée un propriétaire puisse être mis dans une situation aussi lamentable.

Il faut punir sévèrement le coupable. D'ailleurs si je me montrais trop indu l

gent à son égard, il pourrait avoir l'idée de recommencer et, comme je suis moi-même propriétaire, qui sait s'il ne s'y prendrait pas, la prochaine fois, à la vitrine de l'un ou l'autre de mes immeubles.

Non, non ! Pas de pitié pour un forfait de l'espèce. Un mois de prison, 50 frs. d'amende et... allez vous asseoir. »

Et dans le second cas :

« Cette tante a bien mal agi en faisant subir des traitements barbares à sa pauvre petite nièce, c'est indéniable.

Mais enfin, il n'est pas probable que les membres de sa famille lui confient encore d'autres nièces et par conséquent elle se trouvera désormais dans l'impossibilité de récidiver.

Mes enfants dans tous les cas n'ont absolument rien à redouter de cette femme qui, à coup sûr, ne sera jamais leur tante.

Et puis après tout, en supposant même que cette mégère devienne un jour ma belle-sœur, ce serait bien le diable s'il allait me prendre l'idée de mettre ma fille en pension chez sa nouvelle tante.

Voyons ! Montrons-nous clément. Peuh ! Quinze jours de prison et... n'en parlons plus. »

Ainsi aurait pensé le juré d'Alphonse Kaar.

Les magistrats de la *correctionnelle* bruxelloise se sont évidemment laissés guider par d'autres raisons lorsqu'ils ont prononcé dans les deux affaires que je viens de signaler.

Je n'hésite même pas à déclarer que ces raisons-là doivent être excellentes.

Seulement je ne les crois pas à la portée de mon intelligence, et comme je n'ai pas le malheur d'être juriconsulte, je renonce à la tentation de chercher à les approfondir.

A. RIGOBERT.

Un mémorable anniversaire.

Les lecteurs du *Rasoir* apprendront avec une joie délirante qu'il y aura le 6 Octobre prochain, cinquante ans que se réunissaient pour la première fois en Belgique les Conseils provinciaux, institués par la loi du 30 Avril 1836.

On sait ou on ne sait pas (cela ne tire pas à conséquence) que le Conseil provincial a toujours été une des institutions les plus utiles que l'on saurait rêver.

Elle procure tous les ans à de bons bourgeois campagnards, l'occasion de venir banqueter, soiffer et rigoler quelques jours à la ville en compagnie de leurs compères citadins, le tout loin de l'œil vigilant de leurs trop rigides moities.

Aussi n'avons-nous nullement été surpris d'apprendre que tous ces braves gens avaient manifesté l'intention de célébrer par une grrrrande solennité le glorieux anniversaire des premières

« gapes, escapades, etc., etc., commises ensemble et de complicité par leurs prédécesseurs dans la carrière.

Nous sommes heureux au surplus de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le projet de programme qui vient d'être arrêté par la Députation permanente de Liège pour que le jubilé de l'institution des Conseils provinciaux soit dignement fêté en notre ville.

Voici : (Nous copions textuellement les grands carrés.)

« Le Conseil provincial de Liège célébrerait son cinquantenaire par une séance solennelle qui aurait lieu le 6 octobre prochain, et à laquelle seraient convoqués tous les anciens conseillers provinciaux, ainsi que les principales autorités de la province. M. le Gouverneur rappellerait les mesures les plus importantes votées par le Conseil, et la séance se terminerait par un banquet. (Naturellement) »

On voit que ce programme est tout simplement splendide et qu'il est de nature à soulever un enthousiasme indescriptible parmi toutes les classes de la population.

Allons-nous rigoler, bon Dieu ! Allons-nous rigoler !

Seulement gare les indigestions, les congestions cérébrales et le reste !

RACAGNAC.

Épouvantable catastrophe.

Un terrible accident dû à l'imprudence de la victime est arrivé hier en notre ville.

M. d'Andrimont (Julien) s'était rendu dans la matinée chez un de nos plus maigres conseillers communaux pour lui offrir un échevinat dans le collège qu'il est chargé de former depuis tantôt deux mois. Après de longs pourparlers, le malheureux conseiller, subjugué par l'éloquence entraînant de notre honorable ff. de bourgmestre, se décida, dit-on, à accepter l'offre qui lui était faite.

Aussitôt M. d'Andrimont fut pris d'un accès de joie folle et il pressa avec tant d'ardeur contre son sein le malheureux candidat-échevin, que celui-ci tomba subitement comme une masse inerte, étouffé par l'étreinte trop vigoureuse de son volumineux interlocuteur.

Le parquet s'est rendu immédiatement sur les lieux. Il a ordonné l'autopsie du sein de M. d'Andrimont.

Quant à la victime de cet horrible accident, elle n'avait pas encore repris connaissance au moment où nous mettons sous presse.

Inutile d'ajouter qu'à la suite de cette épouvantable catastrophe, la solution de la crise communale a été remise indéfiniment.

ZUTALORS.

Dépêches Télégraphiques.

12 Février 1886.

Auguste personnage à Grand-chancelier liste civile.

Ai demain à payer traite émise par banquier Congo. Envoyez d'urgence fonds disponibles. X.

Grand-chancelier liste civile à Auguste personnage.

Impossible, caisse complètement vide. Y.

Auguste personnage à Grand-chancelier liste civile.

Alors faites mettre vaiselle au Mont-de-piété. X.

Grand-chancelier liste civile à Auguste personnage.

En suis navré ! mais c'est déjà fait depuis longtemps. Y.

Auguste personnage à Grand-chancelier liste civile.

Eh ! bien, flanquez-y toutes mes paires épauettes. X.

Grand-chancelier liste civile à Auguste personnage.

Désolé. Sont aussi au clou depuis huit jours. Y.

Auguste personnage à Grand-chancelier liste civile.

Sapristi ! que faire ? X.

Grand-chancelier liste civile à Auguste personnage.

Hélas ! Ne sais plus à quel saint me vouer. Y.

Auguste personnage à Grand-chancelier liste civile.

Si on pouvait seulement obtenir petite augmentation liste civile. X.

Grand-chancelier liste civile à Auguste personnage.

N'y a pas méche. L'ai déjà demandé trois fois à Onésiphore qui m'a envoyé bouler. Y.

Auguste personnage à Grand-chancelier liste civile.

Ne vois plus qu'un moyen me tirer d'affaire, c'est de chercher petit emploi supplémentaire. X.

Grand-chancelier liste civile à Auguste personnage.

Justement on demande au cirque royal figurants pour grande pantomime « *Belges au Congo.* » Y.

Auguste personnage à Grand-chancelier liste civile.

C'est compris. Irai me faire inscrire ce soir. En attendant, veillez à ce qu'on ne donne dorénavant que strict nécessaire aux rares domestiques qui me restent. X.

Grand-chancelier liste civile à Auguste personnage.

Il y a plusieurs semaines qu'on ne leur sert plus que pommes de terre en chemise. Y.

Auguste personnage à Grand-chancelier liste civile.

Eh ! bien ! à partir d'aujourd'hui ne leur donnerez plus que la chemise. Mangerai moi-même ce qu'il a dedans. X.

Pour extraits plus qu'approximatifs.

ZUTALORS.

Par çà, par là.

Chez les colébeux. — Dimanche dernier a eu lieu en notre ville un banquet colom-bophile auquel assistait M. Léopold Hanssens.

« Au dessert, nous apprend la Meuse, M. Tholet président de la société du Progrès, porte la santé des autorités colom-bophiles (!!!) et autres présentes à la fête.

« M. L. Hanssens, représentant, répond au nom de la ville de Liège. Son toast humoristique est un parallèle entre l'homme et la bête. Il a des allusions heureuses au banquet des âmes qui a lieu à l'étage.»

Oh! mon chevalier! Qualifier d'heureuses des allusions faites aux dames au moment où l'on parle de bêtes; fi donc! Je ne recon-nais plus là votre antique galanterie.

Petites définitions.

POITRINAIRE. — Malade de la poitrine.
DOCTRINAIRE. — Malade dans le dos.

Les Dieux s'en vont. — C'est avec la plus grande stupéfaction que j'ai vu s'étaler cette semaine à la première page du Journal de Liège un article plus que léger intitulé: 15 minutes de verglas et dans lequel j'ai découvert entr'autres choses risquées, le passage suivant:

« J'offris mon bras à Lucile: il glissait si fort qu'elle accepta. Ah! mon Dieu que ne gèle-t-il tous les jours!

« Nous allions comme deux ivrognes, do-delinant tout doucement à petits pas suivis de grands écarts, nous retenant où nous pouvions, et sur l'honneur, moi je me rete-nais le plus souvent possible. J'ai vingt fois mis la main, en égaré c'est vrai, dans des endroits charmants.

« Depuis, verglas mon ami, je t'aime! »
Le grave journal des bons curés aurait-il par hasard l'intention de s'aventurer, lui aussi, sur le terrain de la pornographie?
Faut soigner çà, mon vieux.

Divertissement géographique. — Trois localités dont l'assemblage désigne huit écureuils: Huy, Spy, Roux. (Huit spiroux pour les membres de la Sainte-Famille.)

Chinoiseries. — La Gazette de Cologne a reçu de Rome l'importante (!) dépêche que voici:

« L'empereur de Chine a invité le Pape à se faire représenter à Pékin et à admettre un représentant de la Chine auprès du Saint-Siège.»

Décidément, les Chinois seront toujours très forts en..... chinoiseries.

Ceux qui ne canent pas. — Le conseil communal de Bruxelles s'est prononcé lundi dernier sur la question de l'enseignement religieux.

Le rapport de M. l'échevin André concluant au rejet pur et simple de la pétition des 53 pseudo-chefs de famille qui deman-daient l'inscription de l'enseignement reli-gieux au programme des écoles communa-les de la ville, a été adopté à L'UNANIMITÉ ET SANS DISCUSSION.

A la bonne heure au moins!

A la Chambre. — M. Doucet, député de Namur, a interpellé cette semaine M. le Ministre des postes au sujet de l'assassinat du facteur de Dave.

D'après l'Etoile belge M. Vandenberghe a répondu « qu'il payera à la victime les indemnités prévues par les règlements.»

Ah! çà, comment diable le R. P. Boum va-t-il s'y prendre pour payer une indem-nité à un mort?

Le mot de la fin. — Un bien joli mot de Litolf:

On discutait devant lui sa nationalité. Quelqu'un soutenait qu'il devait être anglais puisqu'il était né en Angleterre.

« Alors, répondit l'auteur des Templiers, si j'étais né dans une écurie, on dirait que je suis cheval. »

BRICOLEUR.

A la belle Sainara.

Lorsque tu baignes ton pied tendre
Dans la rivière aux frais cailloux,
Les beaux lys rosés font entendre
Un long murmure de jaloux.

Tes mains planent, sveltes et blanches,
Sur les cordes des instruments,
Comme un couple d'oiseaux charmants
Qui se becquètent sur les branches.

Et puis les ongles de tes doigts
Chères et délicates choses,
Ce sont les fins pétales roses
De la fleur du pommier des bois.

Quand ta bouche où la joie éclate
Est entr'ouverte et que tu ris,
Tes dents semblent des grains de riz
Au cœur d'un piment écarlate;

Et ton œil a le feu perçant
Du croissant aigu de la lune.
Tel qu'il apparait au passant,
Dans un lac paisible à l'eau brune.

E. D'H.

Bibliographie

LA VIE SOCIALE, par YSIOLA, belle édi-tion à fr. 1-25, sortant de l'imprimerie Mayer et Co, renfermant la matière de plus de 20 volumes dans un seul.

C'est la vie prise dans tous les coins, jetée à la face de tout le monde dans un style nouveau, original, alerte, élevé. Toutes les questions d'économie so-ciale à l'ordre du jour sont traitées et résolues avec beaucoup de hardiesse et d'assurance et pourront être appréciées par chacun, selon son milieu, ses con-victions ou ses intérêts.

L'auteur y démontre que le socia-lisme bien appliqué est pratique, réali-sable et avantageux à toutes les classes.

En vente: chez Désiré, rue Lulay, 3, Liège.

Échos.

Chez le barbier:
— Faites-moi une tête en rapport avec mon métier.
— Quel est votre métier?
— Garçon de restaurant
— Alors nous laissons, naturellement les côtelettes.

Un passant atterré est accosté par une belle de nuit qui lui énumère ses talents. Mais le passant résiste.
Alors celle-ci, comme argument décisif:
— Et puis je demeure au rez de chaussée.
— Je n'aime pas les femmes de bas étage.
Et notre homme s'esquive.

Un professeur interroge un de ses élèves sur l'histoire naturelle:
— Dites-nous quel est l'animal qui s'atta-che le plus à l'homme?
L'interrogé après mûre réflexion:
— Monsieur c'est... la sangsue.

Champoireau est invité par hasard dans une bonne maison.

On lui sert une bouteille d'un vin qu'il trouve exquis.

— Quatorze ans de bouteille! lui dit le maître de la maison.

Champoireau finit la bouteille; puis avec un soupir:

— Elle est bien petite, pour son âge.

Un gros monsieur a fait, dans un restau-rant de second ordre, un dîner des plus ordi-naires, qu'on lui a coté à un prix vertigineux. Il va au comptoir, et remettant l'argent à la patronne:

— Voilà, lui dit-il. Maintenant, il faut que je vous embrasse.

— ???
— Parce que vous ne me reverrez jamais de la vie.

La scène se passe dans une église parois-siale.

— Où en est la messe? demande une dame qui arrive, à un suisse dont le nez ultra-bourgeonné, dénote certaines habitudes d'intempérance.

— Monsieur le curé, répond le suisse, boit sa seconde tournée.

Dialogue de famille:
— Maman, quand on dit d'une jeune fille qu'elle a mal tourné, qu'est-ce que cela veut dire?

— Ma chère fille, cela veut dire... qu'elle ne valse pas en mesure.

A l'hôtel-de-ville:
Une jeune fille a épousé un vieillard, pour sa fortune bien entendu.

— Comme il est courbé, fait observer quelqu'un en parlant de l'époux.

C'est, répond un voisin, pour faire croire à un mariage d'inclination.

Théâtre Royal de Liège.

La reprise de Faust avait attiré lundi dernier la foule des grands jours au théâtre royal. La représentation se donnait au bé-néfice de M. Verhees.

Il s'agissait donc de fêter un des pension-naires les plus aimés du public. Inutile d'a-jouter que notre excellent fort-ténor a été l'objet des manifestations les plus flatteuses et les plus sincères et que de riches cadeaux lui ont été remis de la part de ses nombreux admirateurs.

L'interprétation de l'immortel chef-d'œuvre de Gounod a été absolument remarquable.

M^{me} Verellen se produisait pour la pre-mière fois en notre ville dans le rôle de Marguerite. Nous sommes heureux de constater que son succès a été complet et qu'elle a su triompher avec honneur de toutes les diffi-cultés de ce rôle si important. La sympathi-que artiste a été vigoureusement rappelée après l'acte du jardin, la scène de l'église, enfin après l'admirable: *Anges purs, anges radieux*, qu'elle avait enlevé de très grande façon.

M^{me} Flavigny (*Siebel*) et M^{me} Walter (*dame Marthe*) se sont montrées comme toujours correctes et consciencieuses.

M. Verhees a chanté tout le rôle de Faust avec le beau talent qu'on lui connaît. Il a recueilli une ample moisson de bravos en-thousiastes pendant tout le cours de la soirée.

M. Plain a fait un magnifique *Méphisto-phélès*. Il nous a prouvé une fois de plus qu'il est sans conteste une des meilleures basses nobles que nous ayons eue à Liège depuis longtemps.

M. P. Claves a produit sensation dans le rôle de *Valentin*.

Superbe dans la scène de la croix, il a

été tout simplement admirable dans l'acte du duel et de la mort de *Valentin*. On l'a rappelé avec fureur.

Enfin, les D^{lles} Reuters ont été chaleu-reusement acclamées après le ballet de la *Nuit de Walpurgis*, dansé par elles à la perfection.

Nous avons à signaler aussi l'intéres-sante reprise du *Docteur Crispin*, leste-ment enlevé par M^{mes} Willem et Flavigny, MM. Laurent, Falchiéri, Marris, Pragues et Walter.

M. Falchiéri surtout s'est véritablement surpassé dans le maître rôle du savetier Crispin.

Mercredi prochain, 17 Février, repré-sentation extraordinaire au bénéfice de M. et M^{me} Walter, deux excellents artistes aussi modestes que méritants.

Le spectacle se composera de la *Muette de Portici* et des *Rendez-vous bourgeois*, l'amusant opéra-comique de Nicolo, que l'on revoit toujours avec plaisir. X.

Théâtre Royal.

Direction: Paul VERELLEN.

Bur. à 6 1/2 h. Rid. à 7 h.

DIMANCHE 14 FÉVRIER 1886.

Le Docteur Crispin

Opéra-bouffe en 3 act. 7 tab. de L. et F. Ricci.

LE SOURD

Opéra-comique en 3 actes, musique d'Adam.

LUNDI 15 FÉVRIER 1886.

Le Maître de Forges

Pièce en 4 actes et 5 tableaux par G. Ohnet.

LES DOMINOS ROSES

Comédie en 3 actes.

Mardi, **La Reine Topaze**, opéra comique de V. Massé. *Le carnaval de Venise*, par M^{ll} Wilhem. — Mercredi, au bénéfice de M. et M^{me} Walter, **La Muette de Portici**, grand opéra. *Les Rendez-vous bourgeois*, opéra-comique.

Prochainement: *Lakmé* opéra-comique, *Aïda*, grand-opéra. — A l'étude: *Méphisto-phélès*, *Joli-Gilles*.

Théâtre du Gymnase.

Direction P. Verellen et I. Ruth.

Bureaux à 6 1/2 h. — Rideau à 7 h.

DIMANCHE 14 FÉVRIER 1886

Représentation extraordinaire donnée par les artistes de comédie du Théâtre royal de Gand, avec le concours d'artistes des principaux Théâtres de Bruxelles.

Le Bâtard

Drame en 4 actes, par Touroude.

Jean Baudry

Comédie en 4 actes, par M. Aug. Vacquerie.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction Is. RUTH.

Bur. 5 h. 3/4 Rid. 6 h 1/4

DIMANCHE 14 FÉVRIER 1886.

La Mascotte

Opéra-comique en 3 actes.

On commencera par

LA FILLE DU PAYSAN

Grand drame en 5 actes.

Bur. 6 h. Lundi 15 Février Rid. 6 1/2 h.

L'ETUDIANT PAUVRE

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique de Ch. Millocker

On commencera par

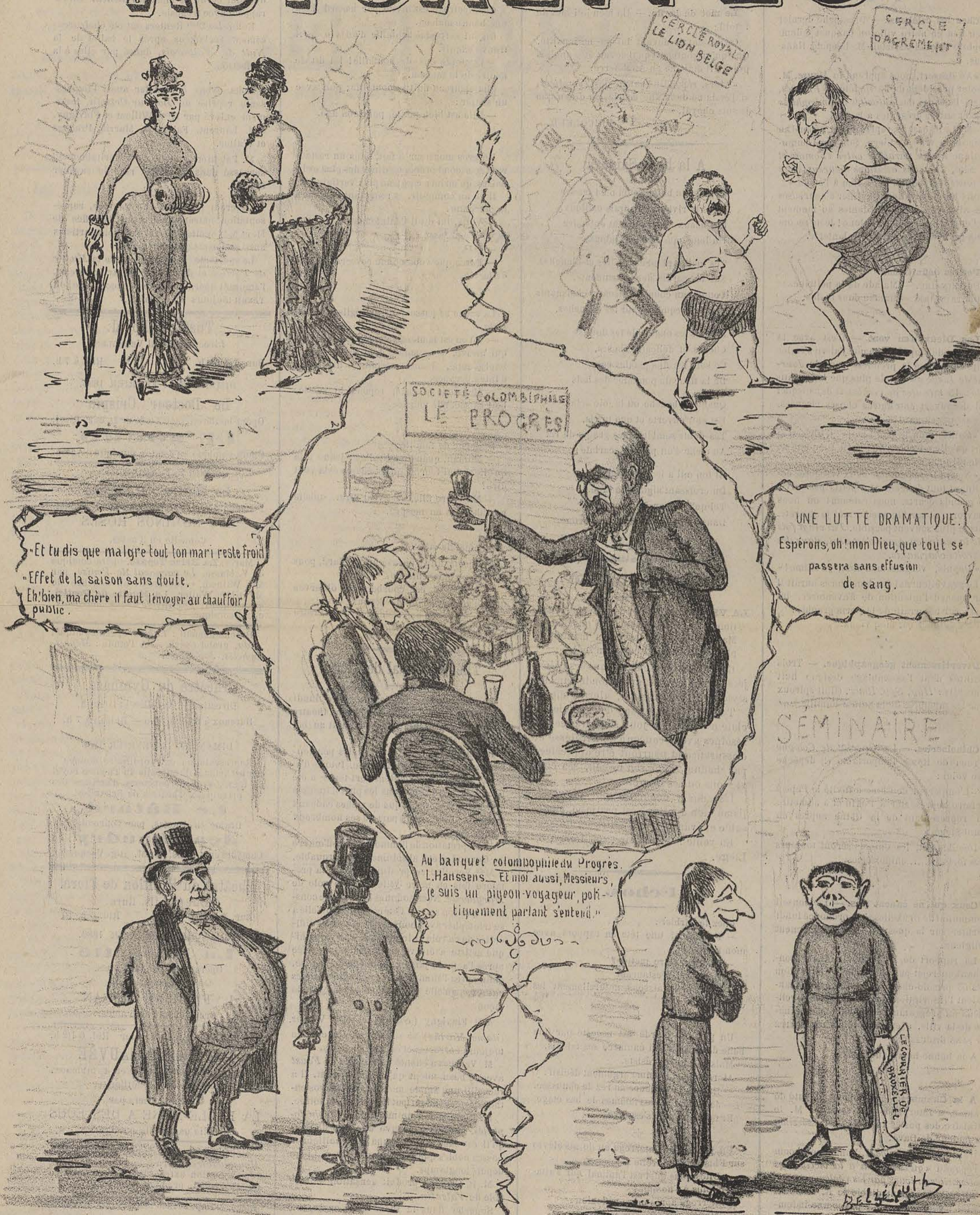
LA BELLE-MÈRE A DES ÉCUS

comédie uaudeville en 3 actes.

Mardi 16, 1^{re} représentations des *Petits Mousquetaires* opéra-comique. — Jeudi 18, représentation extraordinaire au bénéfice de M^{ll} Leguet, première soubrette.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

ACTUALITÉS



-Et tu dis que malgré tout ton mari reste froid
 «Effet de la saison sans doute.
 Eh bien, ma chère il faut l'envoyer au chauffoir
 public.

UNE LUTTE DRAMATIQUE.
 Espérons, oh! mon Dieu, que tout se
 passera sans effusion
 de sang.

SOCIÉTÉ COLOMBOPHILE
 LE PROGRÈS

SEMINAIRE

Au banquet colombophile du Progrès.
 L. Hanssens. — Et moi aussi, Messieurs,
 je suis un pigeon-voyageur, poli-
 tiquement parlant s'entend.

«Eh! bien, d'Andrimont et votre collègue?
 «Laissez-vous aller, j'en maigris à vue d'œil!
 «C'est précisément ce que j'étais entrain de remarquer.

«Que dites-vous du projet d'augmenter de trois ans la durée du service des miliciens!
 Farcœur! que voulez-vous que cela nous fasse à nous?»

Belleguth